
Renvoi au comité d'instruction publique de la gravure de Marat offerte par le citoyen Constantin, lors de la séance du 25 pluviôse an II (13 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de la gravure de Marat offerte par le citoyen Constantin, lors de la séance du 25 pluviôse an II (13 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 679;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35352_t1_0679_0000_12

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Landau, sont les suites nécessaires des sages combinaisons de ce Comité de Salut public, dont l'établissement et les succès font le désespoir des ennemis de notre révolution.

Pères de la Patrie,

Nos ennemis qui reconnoissent trop tard pour eux l'inégalité des forces de la tyrannie contre celles de la Liberté; voudroient enchaîner nos bras victorieux, en nous offrant une paix simulée, ils ignorent donc qu'il ne peut en exister entre un peuple libre et des esclaves. Ils ont donc oublié que quand nous avons tiré le glaive, nous en avons jeté loin le faisceau pour ne le reprendre que quand nos ennemis écrasés se croient trop heureux de l'obtenir à des conditions dignes de la cause que nous défendons.

Pères du genre humain,

Parmi les 22 nations liguées contre notre liberté, il en est une qui doit plus particulièrement attirer votre attention, cette nation, notre ennemie naturelle, ne doit son existence et sa prospérité mercantile qu'à l'intrigue, l'avarice et la perfidie. Ouvrons l'histoire des nations et nous y verrons, à l'article Angleterre des crimes qui font frémir la nature, nous y verrons un ministre aussi perfide que Pitt répondre aux reproches qu'on lui faisoit de l'injustice que sa nation avoit commise en exploitant nos bâtiments marchands en pleine paix, et malgré la foi des traités. « Vous ne savez donc pas que si nous étions justes envers les Français, nous n'existerions pas six mois ».

Nous y lisons qu'un capitaine de cette nation orgueilleuse a vendu à la Jamaïque une citoyenne des côtes de Guinée qui lui avoit sauvé la vie et celle de son équipage.

Nous y verrons ces fiers marchands d'Albion accaparer pour s'enrichir tous les comestibles du Bengale qu'une sécheresse extraordinaire avoit rendus rares en 1769 et 1770 (vieux style) et par cette manœuvre digne des Lestrygons faire périr trois millions d'Indiens qui se contentèrent d'implorer inutilement la pitié de leurs barbares maîtres, et ne surent se venger. Tels sont les faits que vous soumet une société qui n'a jamais dévié des vrais principes depuis son établissement (3 février 1791, vieux style) et dont le cri de ralliement sera toujours obéissance aux lois, confiance dans les travaux de cette Montagne incorruptible, haine, vengeance contre les tyrans et les esclaves armés contre nous, que l'Anglais disparaisse de dessus la surface du globe si il veut vivre plus longtemps sous son gouvernement machiavélique et tyrannique. »

DECOURTIVE (présid.), NOËL (secrét.).

(Applaudissements.)

12

Les administrateurs du district de la Montagne-sur-Mer annoncent que les biens nationaux se vendent infiniment au-dessus de l'estimation. Un bien de fabrique estimé 3,906 liv. est monté à 18,875 liv.

Insertion au bulletin (1).

(1) P.V., XXXI, 233. Bⁱⁿ, 25 pluv.; J. Sablier, n° 1139.

[Montagne-sur-Mer, 21 pluv. II] (1)

« Citoyens Représentants,

Nous avons vendu aujourd'hui, jour du ci-devant dimanche, un bien de fabrique estimé 3906 l., 18.875 l.; il y a par conséquent une augmentation de 14.969 l.

Si les messes n'envoyoient pas les morts en ce que les dévotes appellent Paradis, on voudroit croire qu'elles bonifioient beaucoup les terres ».

Ch. PRÉVOST, BRAZIER (v.-présid.), BORDIN.

13

Les membres de la société des amis de la liberté et de l'égalité séante à Bergerac, département de la Dordogne, disent dans une adresse à la Convention nationale : Le sang des Français a coulé par l'ordre des tyrans; leurs trésors sont épuisés; leurs esclaves sont vaincus et fuient devant nos colonnes républicaines, et leur perfidie fait parvenir jusqu'à nos oreilles le mot de paix.

Citoyens représentants, mettons à profit nos brillants succès; que nos bataillons vainqueurs, le fer et la flamme à la main portent, sur le territoire où les rois commandent, la dévastation et la mort; que les peuples, encore esclaves, apprennent, en comptant nos victoires, combien est grave la puissance d'un peuple, lorsqu'il combat pour la liberté... Vous prononcez le vœu du peuple français en décrétant la République; par votre surveillance, votre énergie, elle est une et indivisible, elle est triomphante.

Hé bien ! que les rois qui osent parler de paix viennent se prosterner, à votre barre, devant la majesté du peuple que vous représentez; alors vous pèserez dans votre sagesse s'ils sont dignes de votre colère ou de votre pitié. Mais, jusqu'à ce moment, qui n'est pas sans doute éloigné, que nos communs efforts alimentent l'ardeur de nos guerriers. Apprêtons tous les instruments de notre vengeance, que les trônes chancelants des despotes soient renversés et que la République française une et indivisible soit aussi la République éternelle.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

14

Le citoyen Constantin vient offrir à la Convention nationale la première épreuve de la gravure de Marat. L'assemblée accueille avec transport l'offrande du citoyen Constantin, qui est admis aux honneurs de la séance, au milieu des acclamations.

Mention honorable, insertion au bulletin, la gravure renvoyée au comité d'instruction publique (3).

(1) C 291, pl. 933, p. 23.

(2) P.V., XXXI, 233. Les additions sont empruntées à l'original, daté du 15 pluv. et signée Faugère, Lamartine, Bourson, Lanauve, Boyer (présid.) (C 292, pl. 941, p. 18). Extraits dans Bⁱⁿ, 25 pluv.; J. Mont., n° 93; Ann. patr., n° 410.

(3) P.V., XXXI, 233. Bⁱⁿ, 25 pluv.